

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le cadre des études d'opportunité et de faisabilité du contournement de Hésingue / Hégenheim

Type de marché :

Marché de prestations intellectuelles

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71336000-2	Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie
79111000-5	Services de conseil juridique
71241000-9	Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché - délai d'exécution :

Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire et jusqu'à l'admission sans réserve des prestations objet de la dernière tranche optionnelle affermie.

A titre indicatif, la durée prévisionnelle du marché est de 84 mois.



La durée du marché est liée à la complexité de l'opération et à la nécessité d'assurer une articulation entre le travail de conception, la conduite des procédures réglementaires, ainsi qu'à la réalisation des aménagements des travaux.

Les délais d'affermissement et délais plafonds d'exécution de chaque tranche, sont précisés à l'article 3.6 du règlement de consultation.

Conformément aux dispositions de l'article 22 du CCAG-PI chaque phase de mission (tranche) décrite, constitue une partie technique à exécuter distinctement.

Le pouvoir adjudicateur peut décider, au terme de chacune de ces parties, soit de sa propre initiative, soit à la demande du titulaire, soit de ne pas poursuivre les relations contractuelles, soit de différer l'exécution des missions suivantes étant entendu que :

- Le titulaire se reconnaît expressément avisé de cette disposition ;
- Chacune de ces parties techniques est clairement identifiée et assortie d'un montant.

La décision d'arrêter l'exécution des prestations ne donne lieu à aucune indemnité.

L'arrêt de l'exécution des prestations pendant une durée supérieure à 6 mois entraîne la résiliation du marché à la demande de la partie la plus diligente.

Type de procédure :

Il s'agit d'une procédure avec négociation conformément aux articles L. 2124-3 et R.2124-3-4°, R.2161-12 à R.2161-20 et R.2142-17 du code de la Commande Publique.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique	60 %
2	Valeur économique des prestations	40 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n°23-143132 du 14/10/2023 ;

-Au JOUE du 17/10/2023 sous le n°2023/S 200-626824

Rectificatif :

-Au BOAMP n°23-145063 du 19/10/2023 ;

-Au JOUE du 20/10/2023 sous le n°2023/S 203-638639

3. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : Jeudi 23 mai 2024



Titulaire du marché :

SERUE INGENIERIE
4, rue de Vienne
67300 SCHILTIGHEIM

Montant des prestations :

pour un montant total toutes tranches confondues de 502 550,00 € HT tel qu'il ressort du document financier, onglet « Décomposition des honoraires par mission » complété par le candidat.

4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature du marché : Mercredi 22 mai 2024

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mercredi 17 juillet 2024

